

Marmande

T E R R E D E G A R O N N E

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Rapport d'Orientations Politiques



2023

Approuvé le 20.02.2023

Envoyé en préfecture le 27/02/2023

Reçu en préfecture le 27/02/2023

Publié le



ID : 047-214701575-20230220-DELIB_2023_B_01-DE

SOMMAIRE

Introduction	page 4
Participation citoyenne : Permettre aux Marmandais D'être citoyens, acteurs de la cité.	page 5
La transition écologique : Ensemble une chance pour Marmande !	page 8
La politique d'aménagement urbain pour repenser la ville	page 12
Les politiques territoriales innovantes comme outils de réponse aux défis de demain	page 15
Marmande : Ville active, Ville sportive	page 18
Faire vivre la culture sur le territoire : essentiel et incontournable	page 21
Education Pour faire des enfants et des jeunes Marmandais les citoyens de demain	page 23
La politique sociale nécessaire réponse aux crises qui nous frappent	page 25
La tranquillité publique : une exigence au quotidien	page 28
Repenser les espaces publics pour améliorer le quotidien des Marmandais	page 29
L'administration générale au service du projet municipal	page 31
Un budget 2022 responsable, raisonnable et maîtrisé au service des Marmandaises et des Marmandais	page 30

INTRODUCTION

Les évènements de 2022 renforcent notre volonté d'aller plus loin dans la mise en œuvre de nos deux piliers transversaux : participation citoyenne et transition écologique.

Participation citoyenne, parce que la confiance entre nos concitoyens et leurs élus s'érode et qu'il nous faut localement concourir à la restaurer.

Transition écologique, parce que la guerre en Ukraine, au-delà des drames humains, a fait exploser les coûts de l'énergie, mouvement renforcé par la spéculation, et ainsi a souligné l'impérieuse nécessité d'accélérer encore ce mouvement, et parce qu'à la fois la sécheresse et les feux de forêt rendent encore plus prégnante l'urgence climatique.

C'est donc à travers ces prismes que sont déclinées nos orientations politiques pour l'année 2023.

Participation Citoyenne : Permettre aux Marmandais d'être citoyens, acteurs de la cité.

Avec la fin des mesures de restrictions sanitaires et l'atténuation de l'épidémie de Covid, l'année 2022 a vu se concrétiser le renouveau du dialogue citoyen dans notre cité.

Conseils de quartiers

En 2022, ce sont 28 réunions réunissant au total 350 personnes qui ont été organisées dans les 10 quartiers de Marmande.

Cette année a été l'occasion d'expérimenter un nouveau format de réunion, plus dynamique et plus proche du terrain : « Les rencontres en marchant ».

Grace à un itinéraire travaillé en amont en prenant en compte les spécificités de chaque quartier, ces déambulations ont permis à l'ensemble des participants de redécouvrir notre patrimoine, de mettre en évidence les atouts et les problématiques du quartier et de réfléchir aux actions d'amélioration à apporter tout en cheminant de façon conviviale.

Conseils générationnels

Les trois conseils générationnels poursuivent leur travail collaboratif.

Le conseil municipal enfant travaille actuellement à la réalisation d'un journal télévisé qui sera diffusé sur le site de la Ville de Marmande.

Cette année, le conseil des jeunes a été reçu par Mr le sous-préfet, cette rencontre a été l'occasion de comprendre le fonctionnement de nos institutions et de favoriser la proximité avec un représentant de l'Etat.

Les membres du conseil des sages ont poursuivi leur implication dans les diverses actions de la municipalité et ont fait vivre les 10 boîtes à livres installées dans toute la ville. Ce sont près de 7 000 livres qui ont ainsi transité par les boîtes à livres en 2022.

Enfin, une rencontre intergénérationnelle a eu lieu le 20 décembre 2022.

Après une journée riche de rencontres et de découvertes, les 35 participants en ont tiré un bilan très positif.

Cette initiative sera renouvelée en 2023 et co-construite avec les conseillers générationnels.

Budgets participatifs

L'édition 2022 a vu le projet « Retour aux sources » remporter les suffrages des Marmandais parmi les 4 projets soumis au vote.

Le projet lauréat du Budget participatif 2021 « La Filhole, un lieu de vie pour tous » est en cours de finalisation. Sa réalisation sur l'aire de la Filhole sera achevée au mois de Mai 2023.

Conseils participatifs

Après 8 séquences de travail, le premier conseil participatif de notre mandat a donné naissance au futur Jardin Espiet.

Les 6 mois de chantiers prévus déboucheront sur le premier aménagement municipal entièrement co-construit avec des habitants marmandais.

Le conseil participatif Clemenceau s'est quant à lui réuni à 7 reprises avant de produire le résultat définitif de son travail.

Les membres de ces deux conseils n'en auront pas pour autant terminé avec leurs missions puisqu'ils seront associés étroitement au suivi de la réalisation des deux chantiers jusqu'à leur livraison.

Rencontres du marché

A ce jour, ce sont près de 140 personnes / an qui participent aux Rencontres du samedi matin.

A l'issue de ces rencontres, des réunions de travail traitent les questionnements de nos concitoyens afin de leur apporter des réponses individuelles précises.

Accueil des nouveaux marmandais

En 2022, la Mairie de Marmande a pu enfin accueillir pour la première fois de ce mandat les nouveaux habitants à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée le 13 Mai 2022. 110 néo marmandais ont répondu présent à cette manifestation conviviale qui a connu un franc succès.

Une nouvelle cérémonie sera organisée le 6 Mai 2023.

Révision du règlement des jardins familiaux

Au mois de juin 2022, une rencontre sur le site des jardins familiaux de Carpette a été organisée avec les jardiniers.

A l'issue de cette rencontre, un groupe de travail a été constitué avec des jardiniers volontaires afin de rédiger ensemble un nouveau règlement intérieur.

Evaluation

Une démarche d'évaluation de notre politique participative a débuté au printemps 2022.

Après une séquence d'appropriation de la méthodologie par les élus et les agents du service citoyenneté, une réflexion a été engagée afin de rédiger le référentiel qui servira de base à l'évaluation.

La redéfinition des objectifs et la mise en évidence de questions évaluatives nous ont permis de définir différents indicateurs. Ces derniers sont actuellement en cours d'être renseignés par les agents du service citoyenneté.

Participation OIDP

En décembre, notre commune a pris part aux rencontres de l'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP) qui a réuni 60 pays afin d'échanger et débattre autour de la participation citoyenne.

Dans le cadre de ces rencontres, la ville de Marmande s'est vue récompensée par un trophée de la participation de 3 étoiles (sur 4 possibles) pour sa démarche de co-construction des nouveaux outils participatifs.

Rencontres avec les commerçants

La ville poursuit le dialogue avec les commerçants, l'année 2022 a vu la création d'une nouvelle association de commerçants, avec des commerçants impliqués et motivés.

Cette année, a été initiée une collaboration étroite entre la ville et les commerçants. La municipalité a constitué un groupe projet commerce réunissant une quinzaine de commerçants du centre-ville et périphériques mixant toutes les activités commerciales.

Ce groupe projet travaille à la co-construction des futurs évènements et animations, à une collaboration étroite, constructive pour faire ensemble la ville et ce chacun dans son rôle.

Durant l'année 2022, municipalité et commerçants se sont réunis à 9 reprises.

Événementiel

Au printemps 2022, la ville de Marmande lançait son appel « Je bénévole donc j'y suis ». Plusieurs habitants ont répondu présents à l'initiative. Ils se sont fortement impliqués dans les différentes manifestations estivales et ont contribué à leurs réussites.

Ils nous ont témoigné de leur enthousiasme et nous ont encouragés à renouveler l'initiative en 2023.

Au mois de septembre 2023 ouvriront de nouveaux jardins familiaux. Le projet sera confié à un groupe de travail qui intégrera les futurs locataires.

Cette co-construction sera la première pierre d'une collaboration qui s'étendra au reste de la population par l'organisation de rencontres interactives et d'ateliers participatifs autour de l'alimentation et de la permaculture.

Ce nouveau projet sera le point de départ de notre futur pacte alimentaire.

Dans le but de diffuser la culture de la participation au sein des services de notre collectivité, une réflexion va être organisée dans les prochaines semaines afin de favoriser de façon régulière la collaboration entre les agents de la collectivité et la population marmandaise.

Cette collaboration permettra à nos concitoyens de découvrir le travail des agents municipaux et sera pour ces derniers, l'occasion de mettre en valeur leur savoir-faire parfois méconnu de la population.

Une première expérience a eu lieu le 31 janvier 2022 dans le cadre d'un atelier participatif destiné à la réalisation d'un herbier qui sera installé dans le Jardin Espiet.

La première évaluation de notre politique participative entamée l'an dernier se clôturera dans quelques semaines par la réunion d'un comité d'évaluation.

Cette rencontre sera l'occasion d'analyser les résultats des indicateurs qui auront été recueillis par le service citoyenneté et de les confronter au vécu des personnes qui ont participé aux différentes démarches depuis le début de la mandature.

A l'issue de cette évaluation, les membres du comité d'évaluation conviendront de la nécessité ou non d'adapter les différents outils participatifs en apportant des simplifications ou des améliorations.

La première journée des **rencontres de la participation citoyenne** aura lieu cet automne à Marmande.

Elle réunira différentes communes de la région qui ont initié des démarches collaboratives avec leurs concitoyens.

Cette initiative nous permettra de créer des liens avec d'autres municipalités afin de cheminer ensemble dans la démarche du dialogue citoyen.

La transition écologique : Ensemble une chance pour Marmande !

2022, de par le contexte géopolitique, aura permis de faire avancer les questions de développement durable, plus au regard de l'enjeu économique et financier que de l'enjeu environnemental. Pour autant, la ville de Marmande, qui a initié bon nombre de projets prenant en compte les questions de transition écologique, saura s'emparer des opportunités que nous offrira l'Etat afin de financer au mieux une politique engagée depuis 2020.

2022 sera aussi l'année de la conférence sur la Biodiversité (COP 15) qui nous conforte dans notre volonté d'aller au-devant de ces questions, comme cela a été initié fin 2021, compte tenu des enjeux importants de disparition des espèces même dans nos régions.

Plan Vélo

Concernant le « Plan Vélo », l'année 2022 a été consacrée à la finalisation de plusieurs actions.

A savoir l'**Action 2 : « Aménager pour sécuriser »** par la mise en place de la signalétique au sol des zones 30 et des zones de rencontre, de l'accompagnement et de la communication.

Le « **Savoir rouler à vélo** » a été mis en œuvre dans les établissements scolaires : Herriot, Lolya, et Jaurès. Ce ne sont pas moins de 180 élèves qui ont pu suivre cette formation.

L'opération « **Mai à vélo** » a remporté également un franc succès ainsi que la présentation aux seniors d'un lexique vélo permettant d'aborder la sécurité par les différents aménagements mais aussi un rappel des aménagements cyclables et leurs réglementations

L'Action 3 : « **Inciter aux déplacements doux du quotidien** » avec la mise en place d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) sur la rue Jean GOUJON et la réalisation et la diffusion d'une vidéo explicative de l'utilisation d'une CVCB. Au vu du bon fonctionnement de la rue GOUJON, un nouvel axe CVCB sera tracé en accord avec le département de Lot-et Garonne. Il s'agit d'un tronçon de 675 mètres sur la RD 708 entre le rond-point du chêne vert et le rond-point de Lolya.

Un nouvel itinéraire cyclable a vu le jour en fin d'année 2022 appelé « Vélo Cartable » d'une distance de 5 Kms passant par différents établissements scolaires et la Ville.

Cet itinéraire n'est pas dédié aux vélos, il s'agit d'un marquage au sol et de panneaux à destination des automobilistes pour les alerter de la présence de cyclistes et plus particulièrement d'enfants sur un trajet domicile – écoles.

Pour 2023, les actions à venir sont les suivantes :

1° Aménagement cyclable lors de la réfection de la rue CREUZET sous la forme d'une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB)

2° Création d'une voie dédiée aux vélos avec l'aménagement de la liaison inter-quartiers (en lien avec VGA)

3° Aménagement Création de la Trans Marmande Express dans le cadre des travaux de l'ANRU à travers le Parc de la Gravette et la rue de l'Automne (en lien avec VGA)

4° Réflexion pour la sécurisation d'un itinéraire de liaison entre la voie verte et le centre-Ville de Marmande via la Filhole, en lien avec VGA.

5° Amélioration de la traversée du Pont Renaud Jean afin d'apaiser la circulation de l'avenue P. GABARRA vers la piste cyclable de Pont Des Sables

6° Reconduction des actions « Savoir Rouler à Vélo » et « Mai à vélo ».

De manière plus globale, il s'agira sur 2023 de bien coordonner le plan vélo de la ville de Marmande au Schéma Directeur du Plan Vélo de VGA, en particulier par la création de liaisons avec les communes limitrophes à Marmande

Ilots de fraîcheur

En 2020, avec l'objectif de donner un second souffle et de créer un réseau d'îlots de fraîcheur en centre-ville, la municipalité a engagé une réflexion sur plusieurs espaces :

- La cour de l'école élémentaire LABRUNIE
Les travaux ont été réceptionnés fin 2022. En 2023, une analyse des usages auprès des enfants et de l'équipe pédagogique sera effectuée et constituera un retour d'expérience.
- L'îlot Espiet

Après une concertation qui a commencé en 2021, l'Avant-Projet co-construit avec le Conseil Participatif a été validé par le Conseil Municipal et les entreprises ont été retenues. Le chantier a débuté à l'automne 2022 et sera réceptionné au premier semestre 2023. Un herbier composé de quatre panneaux et reprenant la flore locale sera réalisé avec le service des Archives et un des panneaux sera proposé par les habitants à travers un atelier écocitoyen. Un appel à manifestation d'intérêt auprès des artistes locaux sera lancé pour réaliser une fresque murale qui viendra habiller le mur mitoyen côté ouest du jardin. A noter la remise en fonction de l'ancienne fontaine de la Place du Marché.

. En 2023, naîtra, le « Jardin Espiet ».

Toujours dans le centre-ville, les projets Clemenceau et llot des Religieuses s'inscrivent dans ce réseau des îlots de fraîcheur donnant toute la cohérence voulue par la majorité municipale en termes de transition écologique. Dorénavant, tout aménagement urbain devra s'intégrer dans ce réseau.

2022, c'est 44 arbres plantés et 2700 m² désimperméabilisés.

L'Agence de l'Eau est un acteur particulièrement important dans ces opérations. Le partenariat sera renforcé en 2023.

Biodiversité

La commune s'attache à développer une politique volontariste et ambitieuse en matière d'espaces verts et de paysage dans une logique de transition écologique. Cette volonté politique repose à la fois sur l'idée de valoriser les éléments structurants du paysage, mais aussi de concilier l'aménagement du territoire, la qualité socio-environnementale du cadre de vie des habitants et de favoriser la biodiversité.

Cette nouvelle approche vise notamment à mieux prendre en compte les besoins de diversification des espaces « de nature » et tendre vers une continuité « verte » afin de mettre en place un programme pluriannuel de végétalisation et de requalification des espaces publics le tout avec plusieurs enjeux :

Environnementaux

- Préserver et développer la biodiversité (fabrication et pose de nichoirs et abris à insectes)

Sociaux :

- Améliorer le cadre de vie des habitants et répondre aux attentes
- « Fleurir ma rue », trottoir fleuris et enherbés

Economiques :

- Optimiser les moyens humains, matériels et financiers

Plan de sobriété

La conjoncture 2022 et en particulier la guerre en Ukraine ont conduit plusieurs collectivités, dont la Ville de Marmande, à mener une réflexion globale sur notre consommation énergétique. Si comme pour l'éclairage public, des actions concrètes étaient menées depuis de nombreuses années, une accélération de la connaissance de nos pratiques a été lancée en 2022. Cette analyse concerne les consommations de nos bâtiments administratifs, de nos équipements sportifs et de nos bâtiments mis à disposition des associations sportives, culturelles et sociales.

Ainsi il s'agit à la fois de faire preuve de pédagogie auprès de nos partenaires afin qu'ils baissent leur consommation de fluides et de nous aider à mener une stratégie d'investissement sur le moyen terme visant à rénover nos bâtiments.

L'objectif clairement affiché est la baisse de la consommation et si possible la baisse de la facture énergétique, ou tout au moins sa maîtrise.

Eclairage public

La mise en place de lampes de type Led sera poursuivie en 2023, l'objectif est que l'ensemble du parc soit modifié d'ici 2025. Parallèlement, l'éclairage est coupé depuis l'automne 2022, de 23h30 à 5h30. Cette disposition permet une réduction de plus de 30% de notre consommation.

Outre ces économies non négligeables, cette mesure permet de préserver la trame noire en faveur de la biodiversité nocturne.

Construire une stratégie partenariale de l'empreinte énergétique

Depuis l'été 2022, une concertation a été menée auprès des acteurs du mouvement associatif afin de travailler au plus près de leurs besoins par l'adaptation des équipements (exploitation, consigne, implantation d'outils dits à « gain rapide » ...) tout en garantissant une baisse de la consommation des fluides. Ce travail engagé tout d'abord auprès des associations sportives sera poursuivi en 2023 auprès de l'ensemble du tissu associatif local.

Proposer un plan prévisionnel d'investissement pour les infrastructures communales.

Ces travaux pourront aller du simple changement de type d'éclairage à l'isolation des combles ou changement de menuiseries en passant par la modification du système de chauffage... L'approche globale des bâtiments sera privilégiée et commencera par un audit énergétique (action menée en partenariat avec le syndicat d'énergie TE47).

- **Autoconsommation collective étendue** : cette solution apparaît adaptée au regard de nos infrastructures. Les premières études font apparaître des opportunités intéressantes. Les études vont se poursuivre.

Plan de réduction des déchets

La ville de Marmande génère des déchets à travers ses bâtiments et ses équipements sportifs, culturels et éducatifs. Depuis janvier 2022, un agent a été dédié pour faire de la pédagogie à la fois en interne (au sein de la collectivité) et auprès de nos partenaires. Ainsi des espaces de tri ont été mis en place dans les différents cimetières, et des campagnes de tri mises en œuvre en partenariat avec les associations (exemple : championnat de France athlétisme sport adapté). Un travail est mené auprès des Directeurs d'école et des équipes CLAE pour répondre à leurs besoins en termes d'organisation du tri dans les classes...

Un partenariat important est réalisé avec Val de Garonne Agglomération pour la mise en œuvre des composteurs partagés en centre-ville.

La campagne « Gourde Friendly » (arrêt de l'utilisation « une fois » des plastiques) a été lancée en 2022 avec la participation de six cafetiers et sera poursuivie en 2023. L'aménagement de l'Ilot des Religieuses, du jardin Espiet et du cœur de ville prévoit des fontaines d'eau potable afin de renforcer le maillage des points d'eau.

Auto-consommation collective

Une étude d'opportunité sur la mise en place de périmètres incluant des sites producteurs et des sites consommateurs va être lancée au cours du premier trimestre. Elle permettra de définir un programme de travaux. Ceux-ci devront être précédés par la désignation d'un maître d'œuvre.

La politique d'aménagement urbain pour repenser la ville

La Ville de MARMANDE continuera à mener en 2023 une politique d'aménagement urbain tournée vers la transition écologique et la participation citoyenne tout en étant en adéquation avec les 3 objectifs du SCOT Val de Garonne, du PLU de la Ville de Marmande et des OAP sectorielles et commerciales, à savoir :

- La lutte contre l'étalement urbain, l'utilisation de friches en périphérie et de dents creuses en centralités,
 - La production de logements pour répondre aux besoins des habitants et pour en attirer de nouveaux, avec notamment un rattrapage en termes de logements sociaux
- La réalisation de projets de requalification d'espaces publics en veillant aux enjeux de
- transition écologique, de sauvegarde et de réhabilitation du patrimoine marmandais, d'accessibilité et d'inclusion sociale.

Dans cette optique, les opérations d'aménagement (espaces publics, habitat, commerce) s'inscriront dans une démarche d'« urbanisme de projet » associant les citoyens, les élus et les techniciens. Cette démarche mobilisera également différents leviers (OPAH-RU, Action Cœur de Ville, l'EPF Nouvelle-Aquitaine ...)

1) Lutte contre l'étalement urbain et requalification de friches et de « dents creuses »

Les changements économiques et sociaux des dernières décennies ont engendré la formation de nombreuses friches, de bâtiments délaissés, d'immeubles d'habitation en mauvais état qui renvoient une image de déclin et peu entretenue de la ville. De plus, l'urbanisation antérieure marquée par un étalement urbain conséquent au détriment des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) et une forte imperméabilisation des sols vont à l'encontre des prescriptions actuelles en matière d'écologie et de lutte contre le réchauffement climatique.

Pour autant, l'année 2022 a été marquée par le retour d'investisseurs locaux et la venue d'aménageurs extérieurs sur le territoire, conscients de cet enjeu. Ainsi, un travail collaboratif engagé avec la commune a permis de requalifier trois friches industrielles qui ont fait l'objet d'obtention d'un permis de construire. Certains travaux ont déjà commencé (ex : station TOTAL) ou commenceront en 2023 (site ancienne entreprise TRAZIT, ancienne friche TERRES DU SUD rue Robert Creuzet). Certaines bâtisses délaissées en centre-ville à l'étage ont été également réhabilitées (avec ou sans opération façades) tout en maintenant le local commercial en rez-de-chaussée. D'autres projets, sont actuellement en cours d'instruction sur ces 2 volets. Concernant la réhabilitation du centre de loisirs, la modification simplifiée du PLU permet désormais de l'envisager sur le même site pour un meilleur accueil des enfants. Quant à la modification de droit commun du PLU, elle va accentuer la lutte contre l'étalement urbain et la prise en compte de l'écologie (ex : règles de densité de logements applicables à tous les terrains urbanisés sans exception...). Quant aux commerces, ils essuient malheureusement au vu du contexte des problématiques économiques et sociales très difficiles malgré de nouvelles installations.

En 2023, la commune mènera de façon opérationnelle la nouvelle révision générale du PLU afin de répondre notamment aux exigences de transition écologique de la « Loi Climat et Résilience » promulguée le 22 août 2021, tout en restant particulièrement vigilant à son adéquation avec la réalité de notre territoire. Celle-ci prône avant tout la sobriété foncière, la désartificialisation des sols (Zéro Artificialisation Nette des sols en 2050 « ZAN »), **la promotion de la nature en ville ...** Un bureau d'études sera choisi et une réflexion collective associant les élus, la population et les techniciens

débutera. L'avancée de ce dossier qui va s'inscrire dans le temps reste toutefois dépendante des approbations du SRADETT et du SCOT qui prennent malheureusement du retard. Ainsi, les études à fournir dans le cadre de cette nouvelle révision ne pourront donc pas être anticipées.

Afin de revaloriser les entrées de ville et de limiter la pollution visuelle engendrée par la publicité, un nouveau RLP (Règlement Local de Publicité) sera élaboré. Il permettra la mise en place d'une réglementation locale en concertation avec la population. Elle sera plus contraignante que le Règlement National de Publicité actuellement en vigueur.

Afin d'associer un maximum d'acteurs dans la démarche de ces 2 dossiers conséquents, une modification du fonctionnement du service urbanisme sera effectuée (horaires d'ouverture...) pour qu'il puisse apporter toute sa contribution dans ces 2 démarches tout en conservant un accueil aux administrés de qualité et un fonctionnement optimal de traitement des dossiers.

Ainsi, la commune continuera l'action entreprise en 2022 avec les aménageurs à savoir la mise en place de programmes permettant la valorisation des entrées de la ville, la requalification de friches commerciales ou industrielles, la réhabilitation du bâti existant, la mise en place de programmes en mixité fonctionnelle (résidences seniors, cellules commerciales, maisons individuelles, logements sociaux...).

2) Production de logements

En matière d'habitat, malgré un nombre élevé de transactions immobilières en 2022 (464 DIA en 2022 contre 387 en 2020), l'offre de logement est encore insuffisante pour répondre à la demande et aux besoins des habitants ainsi qu'à la venue de nouvelles populations. De plus, la commune présente toujours un déficit concernant le nombre de logements locatifs sociaux (1361 LLS en 2022). En 2021, il en manquait 477 pour répondre au 20% exigés par la loi SRU (14% de LLS réalisés). Toutefois, en 2022, les programmes de logements autorisés projettent la production de 121 logements sociaux et de 22 terrains à bâtir. A ce bilan, il convient d'ajouter une tendance à la hausse mais difficilement quantifiable concernant les créations de plusieurs logements sur des bâtisses déjà existantes en plus ou moins bon état en périphérie mais surtout en centre-ville. Ce chiffrage est difficile car certains projets ne nécessitent légalement aucune autorisation en mairie lorsqu'il ne s'agit que d'aménagement intérieur sans modification de façades et/ou de changement de destination du bien.

De manière opérationnelle, l'année 2023 sera dédiée à :

- La poursuite de projets structurants,
- La réhabilitation des logements sur tout le territoire et plus particulièrement ceux du centre-ville qui sont délaissés à l'étage tout en préservant le local commercial situé en rez-de-chaussée comme l'exige le SCOT et l'OAP commerce du PLU,
- La recherche d'investisseurs privés en matière de logements et l'accompagnement de projets portant sur la création de lotissements à caractère social ou pas ou bien sur des îlots emblématiques du cœur de ville à requalifier (ex : Deldon...)
- La réflexion sur des leviers d'action afin d'éviter ou de limiter la découpe de bâtiments dont certains présentent un caractère patrimonial certain en centre-ville afin de diversifier l'offre et faire revenir certaines populations notamment les familles.

Ainsi, après contact avec des aménageurs, au moins 5 opérations d'envergure seront à l'étude pour validation en 2023.

3) Requalification d'espaces publics

Repenser la ville, mieux y vivre, mieux s'y déplacer en voiture, à pied ou à vélo, redonner l'envie d'y habiter, de venir flâner, mettre en avant les richesses patrimoniales de notre ville, tout en respectant les enjeux climatiques.

En 2022, mené par le service Développement de manière transversale :

Le projet de requalification « cœur de ville » qui concerne la Place Clemenceau, les rues Abel Boyé, Palais et Charles de Gaulle a démarré en 2021 avec le recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Usage (AMU) en charge de la programmation avec le Conseil Participatif créé pour l'occasion, puis du volet maîtrise d'œuvre de ces chantiers. Cette co-construction a permis avec les élus, techniciens, habitants et professionnels de la ville de définir les contours de programme d'aménagement.

Ainsi, le projet prévoit la végétalisation des espaces, qui s'inscrit dans le réseau des ilots de fraîcheur de la ville, le maintien de l'accès des véhicules en ville en privilégiant des espaces partagés. Il a pour objectifs de rendre la ville attractive et agréable par le choix de revêtement des sols, de valoriser la vocation commerçante du centre-ville et d'aménager des espaces de convivialité réguliers. L'année 2022 a été consacrée aux différentes phases d'études du projet menant au vote de l'Avant-Projet lors de la séance du conseil municipal du 19 décembre dernier. Le dépôt du permis d'aménager est prévu pour le premier trimestre 2023 pour un démarrage des travaux au mois de juillet.

Toujours dans le secteur du centre-ville, les travaux de l'îlot ESPIET ont démarré au mois d'octobre 2022 toujours dans l'objectif d'y créer un îlot de fraîcheur agrémenté d'une végétation adaptée. Les travaux respectent le calendrier prévisionnel, permettant une livraison à la fin du premier trimestre 2023.

La Commune s'est attachée sur ce projet de requalification à la désimperméabilisation des sols à l'instar de la requalification de l'îlot des Religieuses ouvert au public depuis la fin de l'année 2022. Le centre-ville connaît petit à petit son nouveau visage, plus végétal et par définition moins chaud.

Le projet de requalification des boulevards lié à l'achèvement de la rocade a été reporté de quelques mois, mais entrera en phase d'études notamment sur la circulation intra et extra-boulevards dans le courant du second semestre 2023. Le quartier de la gare avec la finalisation des travaux du Pôle d'échanges multimodal par Val de Garonne Agglomération et l'aménagement de la rue Charles de Gaulle feront l'objet d'une attention particulière pour créer un ensemble cohérent. Bien entendu, dans l'ensemble de ces réflexions, la participation citoyenne voulue par l'équipe municipale sera au cœur de la construction du projet.

Les politiques territoriales innovantes comme outils de réponse aux défis de demain.

Les crises que nous traversons, qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales, environnementales ont entraîné d'importantes mutations. Elles nous incitent à travailler de manière différente. L'innovation est une des réponses à ces crises car celles-ci imposent de nouvelles pratiques « modernes » dans l'approche des politiques publiques. Nos politiques innovantes s'illustrent au travers de trois réalisations développées depuis 2021 et se poursuivant sur cette année 2023.

1- Donner du corps au projet de Tiers Lieu CESAme

2022 fut l'année de l'éclosion tant espérée du projet CESAme. Cette friche industrielle de 40 000 m² acquise par la ville de Marmande dévoile petit à petit son visage et tout le potentiel qui en ressort.

La nouvelle équipe municipale, dès 2020, a lancé un chantier de concertation. Une étude de positionnement économique, rendue en mars 2022, a permis de définir clairement les axes de développement du projet, son modèle économique et son mode de gouvernance.

Il s'agit de créer un Tiers-Lieu dans lequel vont pouvoir cohabiter plusieurs entités. Il ne s'agit pas de mettre seulement des lots à la location ou à la vente, mais de créer une véritable émulation entre acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, la Formation, les Industries Culturelles et Créatives, l'Agri-Alimentation. Tous les futurs occupants seront réunis autour d'un collectif chargé de générer du lien et des interactions. A ce titre, la Commune de Marmande confiera à un.e chargé.e de projet spécifique les missions générales concourant à animer le collectif des habitants et des futurs occupants, et accompagner le lancement du site.

La mise en place de temps partagés et le lien permanent entre cet écosystème et la Commune seront déterminants dans la réussite du projet afin de préserver la dynamique déjà existante. L'écosystème qui gravite autour de CESAme est riche. L'objectif à long terme est de confier la gestion du site à une société coopérative d'intérêt collectif qui émanera du collectif déjà existant.

Concernant la réhabilitation du site, le chantier a été lancé en octobre 2022, il se divise en deux étapes. D'une part la sécurisation des lieux, d'autre part la rénovation des bâtiments qui seront scindés en bureaux, salles de réunion, soit 800 m², et en ateliers, soit 4 000 m². Les travaux respectent l'enveloppe financière prévisionnelle pour un coût opération qui s'élève à 1 800 000 € HT avec un taux de financements publics avoisinant les 80%.

Ouverture du site prévue en juin 2023 !

Parallèlement le Campus des Formations Industrielles a connu lui aussi une belle avancée.

Pour rappel, le projet consiste en la réhabilitation et la sécurisation d'un bâtiment de 2 500 m² pour y déployer, en partenariat avec le Centre de la Formation Professionnelle, les formations déjà existantes, de soudure et chaudronnerie, et les formations à venir de conducteur de ligne et maintenance industrielle.

L'année 2022 devait être consacrée au lancement d'une consultation pour retenir un maître d'œuvre : objectif rempli avec un marché attribué au mois de juillet. La phase Diagnostic s'est déroulée au cours du dernier trimestre et très prochainement l'Avant-Projet Définitif sera présenté. Le permis de construire sera déposé au cours de l'année, s'en suivra la consultation des entreprises.

Le projet est travaillé dans sa globalité avec une large part de concertation effectuée avec les formateurs et les apprenants qui évoluent sur le site afin que l'infrastructure réponde entièrement à leurs besoins et leur usage du site.

La finalisation de la réhabilitation du Campus Formation Industrielle est prévue en Juin 2024.

2- Créer un nouveau visage pour notre quartier Baylac – La Gravette

Le projet de rénovation urbaine du quartier Baylac-Gravette, reconnu d'intérêt régional par l'ANRU en 2015, a connu une belle avancée en 2022. Le bailleur social HABITALYS continue les travaux de réhabilitation des 320 logements situés sur le quartier.

Comme prévu, la Commune de Marmande a entamé sa réflexion sur la destination du parc vert central en organisant la concertation avec les habitants et les acteurs du quartier. L'objectif était de définir ensemble le devenir de cet espace en répondant aux habitudes et aux besoins des usagers. Pour ce faire, plusieurs ateliers, réunions et rencontres ont été programmés entre les mois de mai et septembre pour recueillir les avis des habitants et partager ensemble ce projet.

Les propositions se sont concentrées sur les mobilités, la création de zones de rencontre, la végétalisation des espaces et la création d'une aire multi-jeux pour les enfants du quartier.

La prochaine étape consiste à travailler avec un Maître d'œuvre sur le projet d'aménagement tout en continuant la concertation avec les habitants pour engager ensuite à moyen terme les travaux, c'est-à-dire à la fin des travaux de réhabilitation des logements.

Parallèlement, le square de l'Automne, les rues transversales et la création de la voie douce « Trans Marmande Express » seront également traitées.

Ce projet répondra aux orientations stratégiques du projet en cohérence avec le contrat de ville qui ont été définies autour des axes suivants : raccrocher le quartier au centre-ville pour l'intégrer à son environnement urbain, requalifier l'habitat existant pour améliorer l'attractivité résidentielle du quartier et favoriser la mixité fonctionnelle pour un quartier agréable à vivre et attractif.

3- Engager notre Pacte Alimentaire

Le Pacte Alimentaire, c'est la volonté pour la Commune de reconnecter et fédérer les Marmandais à leur environnement par le biais de l'Alimentation. Il vise à s'appuyer sur les richesses du territoire et ses savoir-faire en permettant à chaque acteur de s'inscrire dans la dynamique de la transition écologique et du développement durable.

Au cours de l'année 2022, la Commune de Marmande en lien avec Val de Garonne Agglomération a pu engager la réflexion sur la restructuration du Pole « Maraichage bio », 14 hectares de terres situés à Prentigrade, existant depuis une dizaine d'années. Ce pôle a pour objectif de soutenir une production maraichère certifiée bio. Trois activités ont été proposées sur ce site : la production agricole avec la création d'une couveuse pour l'accueil de porteurs de projets, l'insertion au travers de l'activité maraichère d'un Atelier Chantier d'Insertion et la formation.

Suite à cette réflexion, il a été décidé de créer une nouvelle association dont l'objet sera l'animation, la gestion et le développement d'espaces tests agricoles certifiés Bio pour accueillir de nouveaux porteurs de projets agricoles et les accompagner, à la fin de leur période de test, dans leur installation sur le territoire de la communauté d'agglomération Val de Garonne Agglomération.

Plus largement, elle devra assurer la promotion et le développement d'une agriculture biologique et d'une alimentation durable en inscrivant ses activités et ses projets sur le territoire.

La Commune de Marmande a décidé de se lancer dans une nouvelle aventure en intégrant cette association en tant que membre de droit et remplir son ambition de permettre l'accès à une bonne alimentation qui doit être ouverte à tous.

MARMANDE : Ville active, Ville sportive

La Ville de Marmande a toujours accompagné le monde sportif avec conviction, engagement et fierté afin de permettre à tous les publics de pratiquer une activité physique et sportive adaptée aux choix et capacités de chacun.

Le **Service des Sports** composé de 25 agents (administratifs/éducateurs sportifs/espaces verts sportifs), l'**OMS (Office Marmandais du Sport)**, association partenaire soutenue par la Ville et les **70 clubs sportifs** (7108 licenciés/35 salariés ETP/bénévoles) sont la base de la vie sportive marmandaise, riche, active, avec des équipements de qualité (plus de 50 sites différents), entretenus avec soin au quotidien par des agents territoriaux formés et compétents.

Après la crise sanitaire et les difficultés actuelles concernant la forte hausse des coûts énergétiques, son soutien n'a pas fléchi, que ce soit par le biais des subventions municipales maintenues à un haut niveau, des mises à disposition d'éducateurs sportifs auprès des clubs, de l'aide à l'emploi sportif, de la participation à l'achat de gros matériels ou des investissements.

L'ambition collective de notre équipe municipale est de continuer sur cette voie, parce que le Sport est source de santé physique, mentale, psychologique, mais aussi sociale, celle qui permet de rompre l'isolement et qui crée du lien.

En 2023, plus de 70% des Français comptent pratiquer une activité physique et sportive. Faisons en sorte qu'à Marmande, cette volonté soit accompagnée et concrétisée grâce à l'investissement de tous.

En 2022, la sécurité, l'entretien et la maintenance des équipements sportifs et des aires de jeux ont été au centre de toutes les préoccupations.

Les offres d'animations municipales ont été modifiées, modulées et adaptées pour les différents publics (Tickets Loisirs/Passeport Adultes/ Sportez Vous Bien, Bien-être au travail).

La reconduction de Marmande Plage (baignade sur la Garonne) a connu un joli succès du fait de belles journées ensoleillées tout l'été.

L'opération « Sportez-Vous Bien » animée sur la Plaine de la Filhole par un éducateur sportif municipal a réuni tous les mercredis matin une moyenne de 20 personnes, pour de la marche, du stretching, de la gym, du « longue côte » en bord de Garonne.

Le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » en partenariat avec l'Éducation Nationale s'est ajouté aux différentes interventions au sein des écoles primaires.

La participation des éducateurs sportifs municipaux au dispositif PEPS (Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé) au sein de la Maison Sport Santé de l'OMS s'est concrétisée.

Le Contrat d'Engagement Républicain a été signé par toutes les associations sportives marmandaises.

En matière de développement durable, une démarche a été entreprise auprès des associations sportives pour améliorer la collecte des déchets au quotidien mais aussi pour favoriser le tri lors des manifestations sportives. De même, avec la poursuite de la sensibilisation aux économies d'énergie au moyen de rencontres régulières et de chartes de bons usages propres à chaque association, le

temps de la modification des comportements est arrivé : Mise en place d'un plan de sobriété énergétique pour toutes les associations.

Le « Championnat de France de Para Athlétisme Adapté 2022 » du 07 au 09 juillet sur le stade Georges Dartailh a été une réussite.

La labellisation « Terre de jeux 2024 » a été obtenue.

L'organisation de la « Quinzaine du Sport » du 5 au 18 septembre, ciblait une campagne de promotion incitant la population à venir découvrir les différentes pratiques sportives dans les clubs (environ 1 500 adhérents en moins lors de la crise sanitaire), via des journées portes ouvertes. Plusieurs évènements liés à « la Quinzaine du Sport » ont été organisés : Le Défi Sport pour les moins de 18 ans, avec la possibilité pour tous de découvrir un maximum de sports au sein des clubs, les 2 journées promotionnelles Multisport au sein du quartier Baylac-La Gravette (sports collectifs et sports individuels) les 7 et 14 septembre, la remise de diplômes aux bénévoles (10) récompensant leur engagement, tous les soirs des 2 semaines, la mini-olympiade sur la Plaine de la Filhole animée par nos éducateurs sportifs, la remise de trophées aux sportifs titrés sur le plan national ou international, de médailles de la Ville à 3 bénévoles, et enfin l'organisation du Forum des Sports, le dimanche 11 septembre, (plus de 40 associations présentes sur les stands, ateliers, animations et démonstrations) et près de 2 000 personnes présentes.

Pour 2023, la continuité des actions précédentes sera assurée, avec des priorités fortes dans le domaine du sport santé, du développement durable, de la participation citoyenne, le maintien de la qualité des interventions et de l'image de notre ville dans un souci de transversalité :

- Soutien de la Maison Sport Santé de l'OMS et diversification des activités proposées
- Tri des déchets lors des manifestations sportives, optimisation de la collecte sur les sites sportifs, investissements dans des outils de diagnostic et de gestion de l'énergie, poursuite du déploiement du plan de sobriété pour les équipements sportifs, veille des consommations énergétiques, sensibiliser les utilisateurs associatifs, maîtriser les consommations des fluides(eau/gaz/électricité), maîtriser les dépenses (adapter et réguler la température de chauffe des équipements avec des sondes, programmeurs/l'utilisation des éclairages/espaces sanitaires/vestiaires/bâtiments administratifs/installation de cellules ou minuterie ; gestion de l'utilisation de l'eau avec l'installation de boutons poussoir économique dans les vestiaires et sanitaires), optimiser l'utilisation des espaces, des créneaux et des éclairages
- Finalisation du projet participatif mené par la Citoyenneté à La Filhole, application systématique de mesures de concertation et d'intégration des associations aux différents projets, notamment par l'intermédiaire de l'OMS, véritable interface avec le monde sportif et ressource importante en matière sportive
- Réflexion sur l'accès à la pratique sportive pour les adolescents (14/17 ans), projet « Marmande & Sport et Culture » en lien avec le label Terre de Jeux 2024 avec le service culture
- Accueil de manifestations d'envergure comme le Championnat de France des Montgolfières du 12 au 18 Août 2023 sur la plaine de la Filhole ou l'accueil de l'AG de la ligue d'Handball de Nouvelle Aquitaine en juin 2023, dépôt du dossier de renouvellement du label « Ville Active & Ville Sportive » déposé depuis le 31 janvier et candidature au challenge « Commune Sport pour Tous » en Nouvelle Aquitaine.

Les perspectives pour l'avenir s'appuieront sur la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissements jusqu'à la fin du mandat qui comprendra un plan de réhabilitation des équipements sportifs : cibler des investissements cohérents en matière de travaux et prioriser ceux qui vont générer des économies de fonctionnement dans les bâtiments sportifs (modification des systèmes d'éclairage LED en extérieur et en intérieur, cellules, minuterie dans les vestiaires et sanitaires, séparation et sectorisation des rampes d'éclairage dans les salles et gymnases, isolation, toitures, étanchéité, sondes/programmeurs pour le chauffage, badges pour accéder aux

équipements), actions de sensibilisation à l'attention des utilisateurs et des associations, charte d'engagement associatif pour valoriser l'entrée des associations dans la démarche de réduction de l'empreinte énergétique de la commune, temps de concertation et d'échanges avec les associations sportives utilisatrices d'un équipement sportif mis à disposition afin de : mieux comprendre l'utilisation des bâtiments, les problématiques rencontrées, les adaptations à réaliser, valoriser et gratifier l'engagement des associations dans la réduction de leur empreinte énergétique, créer un label signe de reconnaissance locale.

Sans oublier évidemment les différents soutiens aux associations sportives qui représentent la richesse du sport marmandais.

Faire vivre la culture sur le territoire : essentiel et incontournable

Marmande est une terre de culture Nous l'avons très largement démontré lors du Conseil Municipal du 23 janvier dernier.

Et, l'année qui vient de s'écouler a encore été riche en actions culturelles, des actions ouvertes variées, populaires mais exigeantes, qui se sont toutes révélées être de puissants leviers d'attractivité de notre territoire et de cohésion entre tous ses habitants.

La culture et le patrimoine culturel à Marmande, c'est tout d'abord une Direction des Affaires Culturelles et cinq services, cinq équipements de proximité tous vecteurs de développement culturel sur notre territoire.

Les Archives-Patrimoine, le Conservatoire, la Médiathèque Albert CAMUS, le Musée MARZELLES et le Théâtre COMOEDIA.

C'est aussi une trentaine d'associations et des dizaines de bénévoles qui participent très largement à la promotion de la culture sur le territoire.

Des festivals, connus et reconnus, bien au-delà du territoire : GAROROCK, Les NUITS LYRIQUES, JAZZ et GARONNE, TEK ART, EMERGENCE, MONDOCLOWS, qui ont pu être relancés en 2022.

C'est surtout, en lien étroit avec des conseillers municipaux dont l'appétence pour la culture n'est plus à démontrer, des équipes qui, par leur motivation, leur dynamisme, leur engagement constant, œuvrent au quotidien, pour faire de la culture un moteur de notre territoire, un créateur de richesses avant tout humaines. Qu'elles en soient toutes remerciées.

Des équipes, pour certaines renouvelées et dont l'accroissement des compétences est essentiel au développement de nos futurs projets, nous savons pouvoir compter sur elles pour continuer à être des instigateurs d'actions et faire rayonner Marmande.

Les prochaines années s'articuleront autour de trois grands axes :

- ➔ Favoriser l'accès à la culture : la *CULTURE POUR TOUS*, LA *CULTURE POUR CHACUN* : les actions culturelles devront pouvoir toucher chaque marmandais, chaque marmandaise dans sa particularité, sa personnalité, sa différence, ou sa génération. Ainsi le *Conservatoire Municipal de Musique et de Danse Maurice RAVEL* poursuivra la mise en œuvre de son projet d'établissement adopté en septembre dernier, avec notamment la multiplication des actions et animations hors les murs, l'accentuation des partenariats (comme avec le Centre Médico Psychologique Infantile), l'accueil des enfants en situation de handicap, grâce à la création d'un poste de référent handicap, ou le développement de médias numériques dans la formation musicale. Au *Théâtre COMOEDIA*, l'inscription du citoyen au cœur d'une politique de médiation innovante de qualité sera prolongée et développée notamment vers les quartiers, ou en direction des écoles, de la petite enfance ou de nos aînés. Les *Archives-Patrimoine* continueront, aussi, leur action de médiation notamment envers les scolaires. La *Médiathèque* poursuivra sa mue sous l'impulsion de la nouvelle direction, Une première tranche de travaux - travaux de rafraîchissement au 2^{ème} étage, aménagement de la salle la *manu* - a été réalisée, une seconde prendra place en 2023 avec pour objet de rendre visible les activités de la médiathèque rue de la République en aménageant la salle René Char comme espace audiovisuel et en créant une salle d'exposition et d'animation au 1^{er} étage. De nombreuses animations continueront de rythmer son calendrier annuel.

- Privilégier les créations et les innovations : le Musée MARZELLES dont la collection vient de s'enrichir de 19 œuvres d'Abel BOYE poursuivra son action en faveur des arts plastiques. Le recrutement d'une nouvelle direction et la rédaction d'un nouveau projet d'établissement permettront sans nul doute de lui donner une nouvelle impulsion. Le festival TEK A(RT), qui associe création artistique et nouvelles technologies, fera encore les beaux jours de notre programmation culturelle du printemps. EMERGENCE, lancé en 2018, poursuivra son objectif d'accompagnement des artistes amateurs du territoire. Nous accueillerons aussi prochainement le collectif OR NORMES, qui proposera aux Marmandais et aux Marmandaises des créations en arts et écritures numériques. Un projet de village géodésique présentera des actions culturelles notamment autour de la création d'œuvres d'art numériques en lien étroit avec les habitants du territoire.
- Faire rayonner notre territoire grâce à la culture : Cet axe ne peut s'imaginer qu'à travers non seulement la qualité d'une coopération, autour d'une envie partagée, entre tous les acteurs du territoire, qu'ils soient publics, privés, ou associatifs mais aussi une ouverture vers l'extérieur. Dans la perspective des Jeux Olympiques de 2024, un projet transversal avec le sport verra le jour. Notre patrimoine culturel est et restera un facteur essentiel et un marqueur fort du développement de notre territoire : la chapelle Saint Benoît est un véritable joyau ; sa valorisation et sa rénovation seront à l'ordre du jour dès 2023. Les 2 livres de MARMANDE en Poche (« Marmande la Catholique » et « Marmande la Médiévale ») seront réédités avant la sortie, en 2024, d'un nouvel opus dédié cette fois au XIXème siècle. Un parcours patrimonial dans la ville sera créé, en prémices à une réflexion plus large sur des espaces de valorisation du patrimoine. 2023 sera aussi l'occasion d'inciter les habitants à revivre et à raconter, à leur manière, l'histoire de leur territoire en se plongeant notamment dans l'ambiance des boulevards grâce à la démarche participative HistoParty initiée par l'université de Poitiers. Enfin, le Jardin du Cloître fera l'objet d'une nouvelle dynamique d'entretien afin de lui permettre de retrouver son label « Jardin remarquable ».

De nos actions culturelles, nous souhaitons faire un moteur de notre projet de vie sociale du territoire tout en participant à la construction d'un mieux vivre-ensemble toujours plus harmonieux.

L'éducation : Pour faire des enfants et des jeunes Marmandais les citoyens de demain

2022 marque la sortie de la crise sanitaire et en particulier la fin des protocoles qui ont impacté l'organisation de l'accueil des enfants au sein de nos établissements scolaires. La rentrée de septembre 2022 a vu les anciens dispositifs se remettre en place, et les cours d'école revivre.

L'année écoulée aura vu des projets importants se mettre en place. Tout d'abord, dans la cadre de la préservation des bâtiments communaux, les travaux sur l'école maternelle de Labrunie afin de consolider les fondations ont été menés à bien.

Ensuite, la rénovation et la végétalisation de la cour de l'école élémentaire de Labrunie portées par notre volonté de lutter contre les îlots de chaleur se sont terminées en début d'année avec la plantation d'arbres avec les enfants.

Enfin, suite à l'appel à projets lancé en 2021 pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, toutes les classes ont été équipées d'ordinateur, d'écran et de vidéoprojecteur et chaque école dotée d'au moins une classe mobile.

Et comme engagé l'an dernier, l'installation de capteurs CO² a été finalisée dans chaque classe. La consultation d'entreprises en vue du marché de la restauration scolaire a reconduit l'entreprise Elior comme titulaire. Elle a su tenir compte de nos attentes à savoir plus de bio et plus de places pour les producteurs locaux. La commission restauration s'est de nouveau réunie permettant ainsi de travailler sur les menus en concertation avec les divers partenaires (enfants, parents, enseignants, prestataire et service municipaux).

La rentrée 2022 a vu la fermeture d'une classe à l'école maternelle de Lolya. A ce jour, la ville n'a pas été informée de potentielles fermetures pour l'année scolaire à venir. Mais nous resterons attentifs et mobilisés avec les parents d'élèves pour défendre les intérêts des enfants et la qualité des moyens d'enseignement sur notre commune. Néanmoins, les fermetures de classes depuis ces dernières années et celles en perspective doivent nous amener à une réflexion sur les conséquences à en tirer.

Comme les années passées, les élèves des écoles de la ville ont pu bénéficier des équipements culturels de la Ville et de leurs animations. Le service des sports a également poursuivi ses interventions dans chaque groupe scolaire et enclenché l'opération « savoir rouler à vélo ». Les activités périscolaires ont repris dans leur cadre habituel.

Toutes ces actions seront reconduites en 2023. Le déploiement d'outils informatiques sur les écoles maternelles sera lancé cette année afin que comme nous nous y étions engagés chaque classe soit équipée ou mieux équipée.

2023 marque également la réorganisation du service Education Jeunesse. Avec l'arrivée d'une directrice à sa tête et le départ à la retraite d'un agent d'encadrement, et après des rencontres avec les directeurs des écoles de la ville, nous avons décidé de donner un nouveau rôle aux directeurs CLAE de chaque site. Le directeur CLAE devient ainsi le **référént scolaire et périscolaire** de la collectivité auprès de chaque école. Il sera le lien privilégié de chaque directeur d'école auprès

du service éducation. Nous espérons ainsi créer plus de fluidité dans la relation. Cette évolution sera évaluée à la fin de l'année scolaire afin de répondre au mieux aux nécessités du terrain.

La collectivité a lancé en octobre 2022 un plan de sobriété énergétique. Dans ce cadre, la mairie a décidé de programmer une grande opération d'isolation des bâtiments municipaux. La priorité est donnée aux écoles. En 2023, 2 groupes scolaires ont été retenus : Lolya et Herriot. Ce plan s'accompagne d'autres mesures avec le changement des luminaires avec l'installation de LED et par la régulation des températures des classes.

L'installation d'une nouvelle directrice et d'une nouvelle organisation du service depuis le 1^{er} janvier va permettre de mettre en place le groupe de réflexion sur la place de l'enfant dans la ville avant la fin du semestre.

Cette année encore, l'équipe municipale a respecté son engagement d'accompagner au mieux les écoles de la ville. Nous comptons poursuivre notre engagement.

JEUNESSE

La crise Covid a durant 2 ans énormément impacté l'installation du Tempo Jeunes. Depuis cet été, nos agents ont pu apprécier les fruits de leur travail avec une nette progression de la fréquentation des 2 espaces.

Les 2 axes retenus **Se faire connaître et se faire voir** seront poursuivis en maintenant les relations avec les établissements scolaires de la ville.

Les chantiers jeunes et chantiers étudiants ont rencontré un vif succès et seront renouvelés cette année encore.

Ce début d'année marque la fin du programme TERRADOR au niveau du territoire. Une réflexion est en cours pour se donner les moyens de pérenniser la majeure partie des actions développées durant ces 6 dernières années.

Face au succès rencontré lors du festival Urbance, des camps ou des sorties pour les jeunes, la ville souhaite mettre l'accent sur ces actions et est à la recherche de financements pérennes. La poursuite des efforts d'une offre à destination de la jeunesse reste une priorité. D'ailleurs un nouveau responsable de l'espace jeunes vient d'être recruté afin de retrouver l'effectif complet de l'équipe Tempo jeunes.

La politique sociale, nécessaire réponse aux crises qui nous frappent

Si en 2021 la dynamique engagée par la création du Pôle des Solidarités, avec l'arrivée d'une nouvelle direction, avait posé les bases d'un renouveau ambitieux, 2022 s'est avérée être une année de transition au niveau des ressources humaines : des départs et des absences prolongées ont revu les objectifs à la baisse... mais c'est dans une démarche pluriannuelle que le Pôle a décidé de s'inscrire et les efforts consentis hier permettront d'en récolter les fruits demain...

En effet, l'implication des services caractérise l'année 2022. Diminuées dans les effectifs, les équipes ont relevé le défi du service public : la recherche de l'intérêt général, l'information de l'usager et l'orientation vers les services qui lui permettent de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches administratives.

Aucun secteur n'a pourtant été épargné, mais appelée de nos vœux dès l'an passé, la transversalité a commencé à faire son œuvre.

1. Une solidarité et une mobilisation citoyenne en soutien des plus fragiles

L'année 2022 aura été marquée par le conflit en Ukraine. Sur le territoire marmandais, et ses proches environs, ce sont 55 « déplacés » accueillis. L'élan de solidarité et de générosité des accueillants mais aussi de tous les marmandais en dons « mobilier et matériel » ont permis de venir en soutien du CCAS dans le primo-accueil. La commune a également mis à disposition des logements. Très rapidement un approvisionnement en denrées alimentaires et produits de premières nécessités a été organisé. Les enfants ont pu être scolarisés sans délai et des cours de français pour les adultes via nos partenaires locaux ont été mis en place. Un accompagnement par les travailleurs sociaux a permis de donner à tous un statut administratif légal en lien avec les services de la Préfecture.

Mais si le contexte politique a réservé au monde un conflit armé imprévu, c'est la crise climatique qui par la suite a mis à rude épreuve nos aînés. Le Plan canicule a été déclenché et les volontaires du CCAS se sont mobilisés et ont, à plusieurs reprises, fait preuve d'une attention particulière auprès de nos aînés par des appels quotidiens bienveillants pour rappeler les bonnes attitudes face aux chaleurs ressenties à l'extérieur et à l'intérieur.

Malgré les crises (politique, climatique, énergétique), le nombre de dossiers d'aides instruits lors de la Commission Permanente n'a pas évolué de manière significative. Cependant, il a été décidé d'ouvrir l'accès à nouveau droit pour les personnes qui souvent « demeurent sous les radars », les travailleurs modestes : un coup de pouce spécifique pour la prise en compte de l'augmentation de leurs factures d'énergie.

Par ailleurs, afin d'être plus efficace dans notre intervention auprès des personnes les plus en difficulté, il nous faut retravailler le partenariat avec l'Epicerie Solidaire et redéfinir les contours du projet (bons et colis alimentaires notamment) en lien avec la philosophie première d'une telle structure. En effet, une des conditions d'accès à l'Epicerie Solidaire est la définition d'un projet personnel. Chaque client- bénéficiaire le définit avec un travailleur social ou un membre de l'équipe de l'Epicerie Solidaire. Le « coup de pouce » apporté par les Epiceries Solidaires est un moyen d'aborder d'autres questions comme la santé, l'éducation, le logement, l'emploi, la gestion du quotidien... L'économie réalisée sur le budget alimentaire durant ce temps d'accès à l'Epicerie Solidaire doit permettre au client- bénéficiaire de réaliser son projet personnel.

2. Logement : vers une réponse adaptée aux transitions énergétiques et sociétales

L'amélioration du logement a été également une des priorités de l'année 2022 ; notamment au travers de l'expérimentation d'un partenariat avec le service Habitat de VGA : mise en œuvre d'une plateforme HISTOLOGE « signaltoit » pour une simplification de la démarche de signalement du mal-logement, l'interpellation plus rapide et des services de l'Etat. Ainsi en neuf mois, ce n'est pas moins de 38 dossiers qui ont été signalés et qui ont permis une synergie et une médiation autour des questions de type : sécurité des occupants, état du logement, propreté du logement, isolation, confort du logement...

Par ailleurs, la fin de l'année a vu la concrétisation du renouvellement de la convention de location des locaux des Glycines, Résidence Autonomie, pour deux ans avec Habitatlys. Des travaux d'isolation par l'extérieur ont permis d'améliorer les conditions d'accueil ainsi que la mise à disposition de la salle climatisée. L'objectif est de faire de cet établissement, un établissement vertueux avec la mise en place de panneaux solaires, de récupérateurs d'eau, de véhicules électriques...

Après avoir été retardé par des travaux de géothermie, l'aménagement du Jardin des Glycines est entré dans une phase d'élaboration et de recherche de subventions : îlot de fraîcheur, parcours déambulatoire ombragé, mobilier ergonomique et adapté... Un accompagnement par un cabinet de consultant, permettra de préfigurer une première esquisse pour cette année 2023. L'atout de ce futur projet est la participation des résidents : être à l'écoute de leurs besoins et envies pour faire de ce lieu, un lieu de vie.

Par ailleurs, une réflexion plus large sur l'habitat des seniors va être engagée afin d'adapter l'offre sur notre territoire et proposer des alternatives pour favoriser l'autonomie et le maintien à domicile de nos seniors tels que l'habitat inclusif, le logement intergénérationnel, la colocation, le logement partagé... La participation au 1er Forum « Habiter bien Habiter malin » organisé le 28 septembre 2023 en partenariat avec l'ADES, la MLI, AGGIR.... avec un zoom sur le thème « Habiter ensemble » permettra de venir compléter notre réflexion.

3. Renforcer toujours plus l'accès aux droits et la capacité d'agir de nos concitoyens

De nouveaux services au sein du Centre social la Maison des Marmandais ont permis la mise en place d'un guichet unique de proximité : France Services et La Poste facilitant le rapprochement entre les institutions et les usagers. Les agents de France Services accueillent et accompagnent pour toutes les démarches administratives du quotidien.

En complément, un poste de Conseillère numérique a été créé afin de lutter contre la fracture numérique pour assurer des services d'assistance en informatique et d'initiation aux usages numériques auprès des personnes peu ou mal à l'aise avec l'informatique.

Cette quête de l'autonomisation passe également par un axe fort du Centre social la Maison des Marmandais : faire participer les citoyens. Et cette année cela s'est traduit au travers du lancement du projet ANRU et de la consultation sur le devenir du Parc central de la Résidence de la Gravette : ateliers participatifs, rencontres, échanges autant de rendez-vous permettant dans un premier temps de sensibiliser la population à ce projet pour ensuite recueillir leur vision, leurs points de vue, leurs envies sur la destination de ce nouvel espace public qui verra le jour à la fin des travaux en 2024/2025.

Par ailleurs, il a été décidé de créer des tarifs d'adhésion, ainsi que des conseils à la vie sociale, pour la Maison des Marmandais et la Maison des Seniors afin d'impliquer plus activement les usagers, de les engager dans le projet et sa philosophie, de les faire participer et ainsi de relancer une dynamique.

Pour répondre aux nouveaux usages de nos seniors, une réflexion partenariale a été lancée sur le devenir de la Maison des Seniors. S'il existe un programme d'animation complet et adapté, il faut

s'interroger sur son accessibilité, son aménagement, voire sa localisation, et en faire plus largement « un Centre d'Information et d'Initiatives Séniors (CIIS) ».

4. Renforcer l'équipe et les pratiques en transversalité

Les difficultés en ressources humaines, soulignées en début de rapport, ont mis en exergue l'importance de deux recrutements stratégiques, au sein du CCAS, pour mener à terme la mise en œuvre de projets primordiaux pour cette année 2023.

Le recrutement du poste de Direction du Centre Social « la Maison des Marmandais » doit permettre de mobiliser les acteurs et les ressources du territoire afin de créer les conditions de réalisation du projet social du centre social et engager un diagnostic pour son renouvellement. Une réflexion doit permettre d'envisager l'extension de la Maison des Marmandais et la création d'espaces de confidentialité et d'ateliers. C'est donc un dynamin'acteur du tissu local qui devra s'employer à développer un projet de rayonnement territorial de la structure marmandaise.

De façon similaire, le poste de Conseillère en Economie Sociale Familiale va symboliser un accompagnement encore renforcé : en effet, l'aide financière apportée à nos bénéficiaires sera complétée par un travail plus profond dont l'objet sera, la recherche de l'autonomie budgétaire afin que cette aide ne soit pas récurrente. Ainsi, sa spécificité de travailleur social la conduit à intervenir dans un cadre éthique et dans une dynamique de co-construction avec les bénéficiaires des projets qui les concernent. Son intervention privilégie la participation active et permanente des usagers / habitants, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités, afin qu'ils puissent progressivement accéder à la maîtrise de leur environnement quotidien.

Par ailleurs, avant de lancer la dynamique plus marquée par une démarche « d'aller vers », sur l'année 2023, il a semblé plus adapté, dans un premier temps, de renforcer et tisser des liens, en interne, entre les services de la Ville : c'est pourquoi, le service social et la Maison des Marmandais ont initié un partenariat fort avec les équipements culturels de la Ville notamment par l'entremise du Théâtre du Comoedia.

De la même manière, deux temps forts ont pu être organisés sur le Quartier Prioritaire de la Politique de la ville, la Gravette / Baylac, par la découverte de sports collectifs et individuels portés par nos associations locales afin de nouer un contact concret avec les acteurs de terrain.

La tranquillité publique : une exigence au quotidien

L'année 2022 a marqué le retour à une vie quasi normale et donc celui des manifestations qui rythment la vie de notre commune : Garorock ou les fêtes de Marmande par exemple. La police municipale a poursuivi ses actions de prévention auprès de la population, sa collaboration avec les forces de l'ordre locales sur des actions de sécurisation, de contrôles de vitesse, de consommation d'alcool ou de stupéfiants au volant.

L'aménagement des locaux pour améliorer la sécurité des agents à l'accueil envisagée en 2022, a débuté à la fin du mois de janvier. L'installation d'une nouvelle antenne relais permet de couvrir maintenant l'ensemble de notre territoire.

2022 aura connu aussi une inondation de la plaine de Coussan, bien moins importante qu'en 2021. Aussi en 2023, il s'agira pour le service de présenter une réactualisation de son Plan Communal de Sauvegarde au 1^{er} trimestre.

Un moment fort pour le service Tranquillité publique sera la réunion de la plénière du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) en mars. N'ayant pu se réunir à cause de la crise Covid, les groupes thématiques se sont réunis en 2022.

En 2023, la brigade verte a été renforcée par l'arrivée d'un agent autrefois à mi-temps recruté à temps plein afin de soutenir notamment toutes les actions mises en place dans le cadre du **plan propreté**, en particulier sur la lutte contre les dépôts sauvages.

Après avoir installé une caméra rue Barbusse, la collectivité a décidé de poursuivre l'installation de 2 nouvelles caméras de vidéo protection.

Cette année, sans pour autant minimiser les autres infractions, un effort particulier sera porté par la police municipale sur l'insécurité routière et l'usage de produits stupéfiants. Pour poursuivre toutes ses actions, il sera nécessaire de recruter un agent pour remplacer un départ et de renouveler le matériel des agents.

L'action de la police municipale est indéniable sur notre territoire, c'est pour cela que nous allons continuer à déployer des moyens pour assurer la tranquillité de nos concitoyens.

La tranquillité de nos concitoyens est une exigence du quotidien pour l'équipe municipale.

Repenser les espaces publics pour améliorer le quotidien des Marmandais

L'année 2022 a été marquée par l'accélération de l'engagement de mesures visant à organiser un traitement spécifique des espaces publics, en prenant en compte des objectifs de renaturation des espaces créés ou réaménagés (places, cours d'école, rues).

L'explosion des coûts de l'énergie nous oblige à réagir face à cette nouvelle contrainte, en prenant encore plus en compte dans nos démarches, la transition écologique et énergétique, qui inclut également la rénovation énergétique des bâtiments municipaux.

Cela s'est traduit par l'adoption d'un plan de sobriété énergétique. Il comporte des mesures de court terme mises en œuvre immédiatement et des mesures de plus long terme, qui doivent être intégrées dans nos priorités d'actions pour les prochaines années (2023-2026).

Les réalisations de l'année 2022 reflètent très bien la manière d'aborder et de réaliser les projets auxquels participent les services techniques de la commune en transversalité avec les autres services.

LE PLAN DE SOBRIETE ENERGETIQUE

Dans le cadre du plan de sobriété les actions à effet immédiat ont été mises en œuvre :

- Extinction de l'éclairage public tous les jours de 23 h 30 à 5 h 30. A l'exception de la route de Bordeaux les vendredi et samedi soir.
- Réduction de la température de chauffage dans les écoles et bâtiments administratifs à 19°C. A l'exception des écoles maternelles, où la température sera maintenue à 21°C et dans les gymnases à 14°C de manière générale.

Parallèlement des mesures à effet à plus long terme ont été engagées, à savoir :

- La sensibilisation de l'ensemble des usagers et l'optimisation des pratiques et de l'utilisation des bâtiments et équipements est d'ores et déjà engagée.
- Le remplacement des lampes d'éclairage public, des lampes des classes des écoles, des lampes des gymnases, par des LEDs, est engagé.

Dans le détail, l'éclairage public : 2226 sur 3691 luminaires, (soit 60 % du parc) sont passés au LEDs au total. 530 luminaires LEDs ont été installés en 2022, une quantité de 400 luminaires est prévue d'être installée en 2023. Ceci pour aboutir à une rénovation totale du parc sur 4 ans.

Concernant l'éclairage des bâtiments : 298 pavés LEDs ont été installés dans 42 classes des écoles.

Les travaux de réfection de l'école maternelle Labrunie ont été réalisés l'été dernier.

A partir de la mise en œuvre du décret tertiaire, qui nous a permis d'identifier les consommations de nos sites de 1000 m² et plus (24 sites pour 50 bâtiments recensés), qui nous donne pour objectif de réduire leur consommation d'énergie de 40 % à l'horizon 2030, des diagnostics énergétiques de plusieurs bâtiments vont être réalisés et vont déboucher sur des travaux ciblés sur ceux-ci, dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissements.

La rénovation énergétique de nos bâtiments va être engagée en priorisant les établissements scolaires, l'école maternelle Lolya va bénéficier de travaux d'isolation thermique par l'extérieur au premier trimestre.

Le projet de rénovation énergétique de l'école Edouard Herriot va être lancé cette année, ainsi que celui concernant le conservatoire de musique.

- Le développement des énergies renouvelables sur la commune devient une composante importante de son engagement en matière de transition énergétique. Concrètement une mission d'étude d'opportunité pour l'installation de générateurs photovoltaïques en autoconsommation sur plusieurs bâtiments communaux est lancée au 1^{er} trimestre de cette année. L'objectif étant d'identifier le potentiel d'autoconsommation individuelle et collective à l'échelle d'une trentaine de sites recensés, d'estimer le coût des travaux, la rentabilité des projets et donc de prioriser les projets qui pourront être engagés par ordre de pertinence.

Afin de coordonner l'atteinte des objectifs définis dans notre plan de sobriété, un poste de chef projet rénovation énergétique, éclairage public et ENR a été créé.

LES ESPACES PUBLICS

En ce qui concerne les espaces publics, les ilots de fraîcheurs sont bien avancés, la création de la cour Labrunie est terminée, l'ilot des Religieuses également et les travaux du jardin Espiet sont en cours de réalisation. Ces efforts importants et soutenus pour la végétalisation de la ville, se confirmeront avec la rénovation programmée de la place Clémenceau et la rue Charles De Gaulle.

Le renouvellement du réseau d'eaux pluviales des rues Brissot et Creuzet a été effectué. Cette année sera réalisée celui de l'avenue Général Leclerc.

En ce qui concerne la mise en séparatif, l'impasse Cézanne a été traitée et la rue Lolya est en cours de réalisation. L'impasse Montesquieu sera réalisée cette année.

La création de zones d'infiltration se poursuivra, après l'ilot des religieuses et le jardin Espiet, l'étude est en cours pour la réalisation du parking Creuzet.

Le service espaces verts va développer un plan de gestion différenciée des espaces verts avec pour objectif d'intégrer les nouveaux espaces créés et de contribuer à la désimperméabilisation des sols, au renforcement de la biodiversité et d'amélioration du cadre de vie des habitants.

LE PLAN PROPRETE :

La propreté est indéniablement un sujet majeur pour tous. Au regard des moyens de la mairie de Marmande et des compétences partagées entre collectivités, mais aussi des incivilités commises par certains usagers de l'espace public, il est nécessaire de mettre en œuvre un plan propreté afin d'avoir une réponse globale.

Il redéfinira l'action des différents services identifiés comme actifs sur ce domaine, sous la forme d'un plan en 10 actions. Il permettra, selon un plan de communication spécifique et à partir d'un diagnostic partagé avec les acteurs de la ville, de prendre des mesures visant à réorganiser le service propreté, moderniser ses outils de travail, redéployer les corbeilles de rue, mieux coordonner les actions des services œuvrant sur le domaine public (service voirie de VGA, atelier d'insertion Environnement Plus, propreté, espaces verts), lutter spécifiquement contre les déjections canines, les pigeons et verbaliser les dépôts sauvages.

La ville de Marmande a conscience des défis à venir et met tout en œuvre pour les mener à bien.

L'administration générale au service du projet municipal

L'année 2022 a vu se concrétiser les objectifs annoncés dans le ROP 2022 :

- Création du Pôle « Espaces publics et bâtiments »,
- Mise en place des procédures de pré-mandatement en fonctionnement au sein de ce même Pôle sur les opérations financières,
- Déploiement des outils de Gestion Relation Citoyens (GRC),
- Revalorisation des plannings des régimes indemnitaires les plus bas,
- Création d'un outil de communication interne,
- Poursuite d'un dialogue social de qualité.

2023 verra cette trajectoire se confirmer.

Responsabilisation et autonomisation

La mise en place des procédures de pré-mandatement en fonctionnement au sein du Pôle « Espaces publics et bâtiments » a été pérennisée après une expérimentation et un accompagnement d'une durée de six mois et une évaluation à l'issue. Elle a été conduite dans un triple objectif :

- Rationalisation des tâches nécessaires par la suppression des doublons,
- Autonomisation, parce qu'il est plus valorisant pour les agents de maîtriser l'ensemble d'un processus,
- Responsabilisation, parce que l'autorité municipale a confiance dans les compétences et les engagements des agents.

En 2023, cette première initiative, réussie, sera étendue à d'autres services toujours avec le même modus operandi : expérimenter, évaluer, pérenniser.

De plus, sur le Pôle « Espaces publics et bâtiments », cette même démarche sera élargie au budget d'investissement. Au regard de la complexité plus importante, elle sera accompagnée d'actions de formation.

Mais, dans le cadre de l'objectif de responsabilisation et d'autonomisation des pôles, le dialogue direct entre eux et les directions support (en particulier Direction des Finances et Direction des Ressources Humaines) sera renforcé.

Ressources humaines

L'année 2023 sera marquée par l'installation des nouveaux représentants du personnel au sein des instances consultatives (Commissions administratives paritaires, Comité social territorial, Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail) et la commission consultative interne des personnels.

Ces renouvellements permettront de poursuivre les travaux engagés pour améliorer la situation des personnels de la ville de Marmande et de stabiliser l'activité de la Direction des Ressources Humaines en fédérant l'équipe autour d'un projet partagé.

Les principaux axes de travail pour 2023 seront :

1. Refonte organisationnelle de la DRHM avec comme objectifs la fiabilisation de l'accompagnement des parcours professionnels la mise en place des outils nécessaires à l'accompagnement des services en situations complexes,
2. Mise à niveau du système d'information des ressources humaines (SIRH) et acquisition d'un logiciel destiné à suivre la masse salariale et à réaliser les prospectives nécessaires,
3. Mise à jour du règlement du temps de travail.

La politique de prise en compte des handicaps sera renforcée sous deux approches :

- Maintien dans l'emploi grâce à l'appui du Centre de gestion (médecins, ergonomes ...) et du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP),
- Accès facilité aux offres d'emploi de la collectivité pour les personnes en situation de handicap par un partenariat renforcé avec Cap Emploi et Pôle Emploi.

Transition écologique et participation des agents

Ainsi qu'annoncé dans le Plan de Sobriété Energétique, les agents volontaires seront associés à l'élaboration des mesures plus particulièrement en direction de l'administration. Un appel à candidatures sera lancé afin de constituer un groupe d'une quinzaine d'agents représentatifs des divers services, fonctions et métiers présents au sein de la collectivité. Par leur expertise d'usage et leur connaissance des bâtiments et des services municipaux, ce groupe sera en mesure de faire émerger des idées et des pistes d'action pour que nous puissions aller plus loin dans la réduction de nos consommations d'énergie.

Une fois le groupe constitué, trois ou quatre réunions seront organisées. La première sera dédiée à une sensibilisation aux enjeux autour du réchauffement climatique et à ses causes. Pour cela, il sera fait appel à un intervenant extérieur qui animera un outil appelé « Fresque du Climat ». Les suivantes seront dédiées à la recherche de solutions et d'économies.

Cette démarche au sein de l'administration est la déclinaison de la mise en œuvre de nos deux grands principes d'action autour de la transition écologique et de la participation : ce que nous faisons dans nos politiques publiques, nous l'appliquons aussi au sein de l'administration.

Un budget 2022 responsable, raisonnable et maîtrisé au service des Marmandaises et des Marmandais

Nous pouvons d'ores et déjà nous satisfaire d'un taux de réalisation globale de la section d'investissement (incluant le remboursement de la dette et les opérations d'ordre) de 76,22 %, et de des dépenses d'investissement (c'est-à-dire mandatées) de 42 %. Même s'il peut encore être amélioré dans les années à venir, il représente un volume non négligeable de dépenses d'équipement de plus de 3 700 000 euros réalisées sur l'exercice. Ces dépenses comprennent notamment l'opération d'aménagement de l'îlot de fraîcheur « Espiet » ainsi que des travaux liés à l'amélioration du réseau de collecte et d'évacuation des eaux pluviales ; des opérations qui ont abouti ou bien avancé, en relation avec les orientations tirées des consultations citoyennes. Cet effort de concrétisation des projets sera poursuivi, renforcé et piloté.

En 2023 la nouvelle organisation de la Direction des Finances se concrétisera. Inspirée de l'audit de l'activité du service réalisé en 2021, ce nouveau mode de fonctionnement s'adressera à une équipe aux effectifs remaniés suite au départ en retraite d'une de ses membres et la prise de fonction d'un nouveau Directeur.

Forte de sa nouvelle organisation interne, la Direction des Finances engagera un mouvement de déconcentration de la fonction financière auprès de l'ensemble des services de la collectivité. Ainsi, un réseau des correspondants finances sera créé. Cette déconcentration permettra un réel partage des fonctions financières par une nouvelle répartition des tâches, conduisant à une autonomisation des services dans leurs actions budgétaires et comptables. Afin de parvenir à une autonomisation efficiente et optimale, elle sera accompagnée d'une formation adaptée des membres du réseau et sera animée par un référent identifié au sein de la Direction des Finances. Cette déconcentration de la fonction financière doit poursuivre le mouvement initié par le pré-mandatement des dépenses par le CTM et la saisie des propositions budgétaires directement par les services, mis en œuvre dès 2022.

Autre grand axe de l'évolution de la fonction financière au sein de la collectivité : l'élargissement de l'approche pluriannuelle. Cette évolution est facilitée et promue par le cadre comptable M57, adopté par la collectivité depuis déjà 3 années. Elle a déjà fait l'objet d'une première réalisation avec la création « d'autorisations de programmes », déclinées en « crédits de paiements », plus communément appelé gestion en « AP/CP ». Ce mouvement de gestion pluriannuelle des finances de la collectivité sera prochainement étoffé de nouveaux outils et pratiques. Une analyse financière prospective va venir compléter et réellement parachever cette démarche. Elle permettra de se projeter dans le futur et évaluer l'évolution prévisionnelle de l'état des finances de la collectivité en fonction de différents scénarii, correspondant à des choix, des contraintes, ou des arbitrages particuliers. Cette prospective permettra de travailler sur les deux sections du budget.

Elle sera par ailleurs accompagnée par l'élaboration d'un programme pluriannuel d'investissement (PPI), répertoriant les opérations d'investissement prévues en fonction de leur calendrier de réalisation. Enfin, la gestion des crédits d'investissement en AP/CP sera élargie à de nouvelles opérations d'envergure, liées à la transition écologique, à savoir :

- Les travaux de rénovation énergétique dans les écoles ;
- Les travaux de rénovation énergétique dans les autres bâtiments ;
- Le plan d'équipement en LEDs des points lumineux d'éclairage public.